

Subvention à l'Association des Etudiants de l'ENSMM

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'allouer une subvention de 50 000 F à l'Association des Etudiants de l'ENSMM (Bureau des Elèves de l'ENSMM) pour l'organisation du tournoi inter ENSI qui s'est déroulé à Besançon en mai 1992.

2 000 étudiants des grandes écoles françaises ont participé à 400 compétitions sportives qui se sont déroulées pendant 3 jours dans notre ville.

Le Conseil Municipal est invité à statuer.

En cas d'accord, la dépense, soit 50 000 F, sera imputée au chapitre 940.241/657 code service 00300 abondé par transfert d'une somme identique à prélever sur le chapitre 940.241/660 code service 00300.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.